

VOIX du NORD

Le combat continue pour faire vivre les Délices de Léa

« Merci à tous, grâce à vous, je m'éclate ! » C'est par ces mots que Léa Leclercq a souhaité remercier ceux qui s'engagent pour la cause des enfants lors de la remise du chèque à l'association Les Délices de Léa, vendredi 11 mai. Grâce au trail de Senninghem, 13 442 € ont été récoltés pour lui permettre de vivre de sa passion : la cuisine.

F. W. (Clp) | 14/05/2018



Le trail de Senninghem. Il existe depuis dix ans déjà, [et réunit une moyenne de 150 bénévoles chaque année](#). Dix joëlettes (fauteuils de randonnée pour personnes à mobilité réduite) pour des enfants handicapés ont pris le départ le 25 mars. « *Les associations ne viennent pas uniquement chercher un chèque, elles restent fidèles au fil des ans* », explique Christophe Leclercq, le père de Léa. Depuis dix ans, sur les 76 000 € récoltés – la première édition n'avait dégagé que 400 € –, la totalité a été reversée à des enfants qui en avaient besoin. **Cette année, 13 442 € ont été recueillis.** 50 % sont versés à l'association Hugo, changer ma vie, pour permettre à Hugo de bénéficier de soins en Pologne et faciliter son quotidien et les 50 % restant aux Délices de Léa.

Les Délices de Léa. Léa, 20 ans, souffre d'un retard intellectuel et de problèmes de motricité. Grâce à l'association, [elle peut aujourd'hui pratiquer sa passion : la cuisine](#). Dans le garage familial transformé en atelier, aidée par Yvelyne, elle confectionne pizzas et plats préparés. **L'argent récolté servira à financer les frais fixes de l'association.** « *Le budget ne peut pas être bouclé uniquement avec la vente de produits, explique Christophe Leclercq. On ne peut pas vouloir de la rentabilité et fournir en même temps de l'apprentissage ou de l'insertion à des jeunes en situation de handicap.* »

L'association a été autorisée à reconduire son contrat aidé pour 2018, mais il ne sera plus subventionné qu'à 45 % (70 % en 2017) et **en juin 2019, il n'y aura plus aucune subvention.** Des recherches sont en cours pour trouver des solutions. Deux demandes d'agrèments pour des contrats de services civiques ont été déposées. Un pour Léa afin de lui offrir un statut plus cadré et un second pour une demandeuse d'emploi. Après la baisse d'activité en avril, de nouveaux produits

sont proposés. Un partenariat avec Louis Perrard, jeune pilote qui s'engage dans la compétition automobile, est né. Léa participera également à plusieurs salons de cuisine.

La petite anecdote. Léa a fait énormément de progrès en huit mois. Lors de la [Route 36](#), la balade de vieilles voitures à travers le pays de Lumbres a terminé son périple à Seninghem pour remettre un chèque de 700 € aux Délices de Léa. La jeune femme a tenu les rênes lors de cette semaine bien remplie, n'hésitant pas à reprendre ses parents lors des préparatifs.